

Tableaux des résultats de durabilité

Normes ou indicateurs pertinents	Sécurité financière	2024	2023	2022
GRI 3-3, 203-2 ODD 8.3, 8.10	Nombre de personnes couvertes par des contrats d'assurance abordables (Asie) ¹ (en millions)	2,2	2,4	1,6
	Nombre d'actions financières positives entreprises par les Clients au Canada pour atteindre la sécurité financière ² (en millions)	1,4	1,3	1,1
	Nombre d'évaluations financières et de parcours financiers créés pour des Clients au Canada au moyen de l'outil numérique Un Plan, simplement Sun Life (en milliers)	244,7	95,9	45,8
	Argent versé en règlements et en prestations ³ (en milliards de dollars)	28,4 \$	26,0 \$	21,6 \$

¹ Les produits d'assurance abordables aident les personnes du marché de masse (y compris les segments à plus faible revenu) à obtenir une protection contre les risques à un prix accessible. Pour être considéré comme abordable, un produit d'assurance doit respecter certains critères qui varient selon le pays. Les critères sont basés sur des facteurs tels que le montant de la prime d'assurance par rapport au revenu moyen, la période de couverture, les exigences de tarification et/ou la réglementation gouvernementale. Inclut seulement une coentreprise en Asie (Malaisie) et les marchés de l'ANASE (Philippines et Vietnam).

² Exemples d'actions financières positives : ajout d'une garantie facultative, ajout d'un produit d'épargne facultatif ou versement d'une cotisation occasionnelle.

³ Exclut Gestion SLC, Asie (Bureau régional) et Services de soutien généraux.

Normes ou indicateurs pertinents	Santé des Clients	2024	2023	2022
GRI 3-3, 203-2 ODD 3.4, 3.8, 3.d	Nombre de Clients joints par l'entremise de solutions indépendantes avec notre Projet Passerelles ¹ (en millions)	29,6	30,2	-
	Nombre d'actions positives entreprises par les Clients au Canada pour leur santé et leur mieux-être ² (en millions)	2,2	1,8	-
	Nombre de Clients au Canada qui ont accès à des solutions de santé virtuelles pour eux-mêmes et les personnes à leur charge ³ (en millions)	3,5	-	-
	Économies pour la Sun Life et ses Clients de l'assurance en excédent de perte avec Clinical 360 aux États-Unis (en millions de dollars)	46,5 \$ US	36,2 \$ US	30,5 \$ US

¹ Le Projet Passerelles comprend nos produits et services qui visent à répondre aux besoins particuliers des groupes mal desservis. Il peut donc s'inscrire dans les piliers Sécurité financière ou Mode de vie sain de notre Plan de durabilité. Inclut le Canada (Assurance individuelle et gestion de patrimoine, Sun Life Santé et Régimes collectifs de retraite), les États-Unis (Garanties collectives et Frais dentaires), les marchés de l'ANASE (Vietnam, Philippines et Indonésie) et une coentreprise en Asie (Malaisie) seulement.

² Les actions positives pour la santé font référence aux actions entreprises par un Client pour mener une vie plus saine, par exemple la consultation d'un professionnel de la santé par l'entremise des Soins virtuels Lumino Santé.

³ Comprend les Clients qui ont accès aux soins primaires virtuels, aux soins virtuels en santé mentale et aux programmes d'aide aux employés de Dialogue. Le terme « Client » désigne le titulaire principal du compte. Le titulaire du compte peut ajouter des personnes à sa charge.

Normes ou indicateurs pertinents	Bien-être des employés	2024	2023	2022
GRI 3-3, 403-5, 403-6 ODD 3.4, 3.8, 5.4	Somme totale versée aux programmes de rémunération et d'avantages sociaux ¹ (en milliards de dollars)	6,6 \$	6,1 \$	5,1 \$
	Pourcentage d'employés admissibles en Amérique du Nord qui versent des cotisations facultatives au régime de retraite à cotisations déterminées de la Sun Life			
	Canada	91 %	91 %	90 %
	Pourcentage d'employés admissibles à l'adhésion automatique qui n'ont pas exercé leur droit de retrait	92 %	92 %	94 %
	États-Unis	88 %	88 %	88 %
	Pourcentage d'employés admissibles à l'adhésion automatique qui n'ont pas exercé leur droit de retrait	95 %	95 %	95 %
	Pourcentage d'employés admissibles en Amérique du Nord qui versent des cotisations facultatives au régime d'achat d'actions de la Sun Life			
	Canada	70 %	62 %	61 %
	États-Unis	20 %	20 %	21 %
	Pourcentage d'employés qui affirment que leur superviseur ou gestionnaire immédiat appuie leur bien-être ²	91 %	92 %	92 %
	Pourcentage d'employés qui ont suivi la formation annuelle de la Sun Life sur la sécurité et la préparation aux situations d'urgence ³	99 %	98 %	93 %
	Taux d'absentéisme (pourcentage du nombre de jours de l'horaire de travail)	5,6 %	5,6 %	4,7 %
	Blessures liées au travail ⁴ (Canada)	0	0	0
	Décès liés au travail ⁵ (Canada)	0	0	0
Taux d'accident total ⁶ (Canada)	0,25	0,21	0,30	

¹ Voir [Portée du rapport – Note 1](#).

² Selon le sondage sur l'engagement des employés à l'échelle mondiale du T3. 79 % des employés ont participé au sondage. Voir [Portée du rapport – Note 2](#).

³ Les taux d'achèvement des formations sont au 15 janvier, car les formations annuelles attribuées pendant l'année visée par le rapport peuvent être suivies après la fin de l'année.

⁴ Blessure liée au travail s'entend d'une blessure grave qui met la vie en danger, et qui implique pour l'employé une perte de connaissance, une perte importante de sang, une fracture ou une amputation d'un membre, des brûlures sur une grande surface du corps, la perte de la vision d'un œil, ou d'autres pertes importantes qui nécessitent une hospitalisation immédiate.

⁵ Décès lié au travail s'entend d'un décès causé par un accident, une blessure ou une maladie lié au travail.

⁶ Taux d'accident total s'entend du nombre total d'accidents liés au travail par million d'heures travaillées. Les accidents liés au travail désignent les blessures graves, les décès et les blessures non graves.

Normes ou indicateurs pertinents	Mieux-être de la collectivité	2024	2023	2022
GRI 3-3, 203-2	Dons de la Compagnie ¹ (en millions de dollars)	24,6 \$	25,1 \$	23,8 \$
ODD 3.4, 3.8, 3.d	Dons de la Sun Life par secteur prioritaire ² (en millions de dollars)			
	Santé	11,8 \$	12,7 \$	10,5 \$
	Santé buccodentaire	1,2 \$	1,2 \$	0,6 \$
	Diabète	5,5 \$	5,7 \$	5,7 \$
	Santé mentale	3,8 \$	4,4 \$	3,3 \$
	Culture	0,6 \$	0,5 \$	1,3 \$
	Services sociaux	5,0 \$	4,7 \$	3,3 \$
	Éducation	1,4 \$	1,0 \$	1,2 \$
	Total des dons affectés à des causes qui soutiennent les groupes mal desservis ^{2,3} (en millions de dollars) (objectif : 75 millions \$ d'ici 2030)	11,0 \$	8,4 \$	-
	Pourcentage des dons philanthropiques canadiens affectés à des initiatives qui soutiennent les communautés noires	11 %	9 %	10 %
	Dons recueillis par les employés pour des organismes de bienfaisance en Amérique du Nord et en Irlande (en millions de dollars)	2,1 \$	2,2 \$	2,2 \$
	Nombre d'organismes de bienfaisance enregistrés soutenus par les employés au moyen de dons et de bénévolat en Amérique du Nord et en Irlande (en milliers)	4,5	4,3	3,2
	Heures de bénévolat des employés ⁴ (en milliers)	37,9	28,4	26,0

¹ Les dons de la Compagnie comprennent les dons versés à des organismes de bienfaisance enregistrés et à des organismes sans but lucratif. Comprend la MFS et des sociétés affiliées de gestion d'actifs (BGO, InfraRed et Crescent).

² Inclut des coentreprises en Asie (Malaisie et Inde).

³ Un groupe de personnes ayant été historiquement exclues ou reléguées au second plan dans le secteur financier, y compris les personnes sous-assurées ou non assurées. Les groupes mal desservis diffèrent d'un pays à l'autre, mais comprennent généralement les personnes à faible revenu, la classe moyenne émergente dans les économies en développement, les personnes ayant un problème de santé chronique ou un handicap, les femmes, les personnes LGBTQ+, les groupes ethniques sous-représentés, les groupes religieux, les immigrants et les personnes vivant dans des communautés rurales.

⁴ Nombre d'heures travaillées sans rémunération pour le bien commun d'autres personnes, au nom d'un organisme de bienfaisance enregistré. Comprend l'Amérique du Nord, l'Irlande et une coentreprise en Malaisie. La valeur de 2024 comprend les Philippines, le Vietnam et l'Inde, la valeur de 2023 comprend l'Inde, et la valeur de 2022 comprend le Vietnam.

Normes ou indicateurs pertinents	Placements durables	2024	2023	2022
GRI 3-3, 203-1, 203-2	Actif géré de placements durables du fonds général ^{*1} (en milliards de dollars)	28,6 \$	27,6 \$	28,7 \$
ODD 7.1, 7.2, 7.3, 13.1, 13.3	Total de l'actif géré de placements durables ^{*2} (en milliards de dollars)	83,3 \$	77,9 \$	81,0 \$
	Énergies renouvelables	12,4 \$	12,3 \$	13,0 \$
	Efficacité énergétique	4,2 \$	3,5 \$	2,8 \$
	Bâtiments durables/verts ³	44,6 \$	42,9 \$ ⁴	47,1 \$
	Transports propres	1,9 \$	1,7 \$	1,8 \$
	Gestion durable de l'eau	0,8 \$	0,7 \$	0,7 \$
	Accès aux services essentiels	9,2 \$	8,7 \$	9,5 \$
	Obligations vertes, sociales et durables	10,2 \$	8,1 \$ ⁵	6,1 \$ ⁵
	Valeur des nouveaux placements durables ^{2,6,7} (en milliards de dollars) (objectif : 20 milliards de dollars entre 2021 et 2025 ⁸)	4,5 \$⁴	3,3 \$	6,6 \$
	Actif géré de solutions de placements durables (PMSL) ⁹ (en milliards de dollars)	0,6 \$	0,6 \$	0,5 \$
	Pourcentage d'espaces certifiés verts (placements immobiliers en Amérique du Nord) ¹⁰	87 %	88 % ⁵	90 % ⁵

* Portefeuille au 31 décembre (fonds général et certains Clients tiers, le cas échéant). La valeur de l'actif des Clients inclus représente une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Comprend la MFS et les sociétés affiliées de gestion d'actifs (BGO, InfraRed et Crescent).

¹ Tient compte de l'actif géré pour le fonds général. Des renseignements supplémentaires sur la méthode de calcul de l'actif géré, y compris les critères utilisés, peuvent être fournis sur demande. La valeur de l'actif inclus représente une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les placements durables respectent un ou plusieurs des critères de placement fondés sur les lignes directrices de l'International Capital Markets Association (ICMA) pour les obligations vertes, sociales et durables, le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) et/ou la feuille de route des placements à vocation sociale (Impact Investing Market Map) des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Lorsque les émetteurs n'obtiennent pas l'opinion d'une tierce partie ou fournissent une opinion interne sur leur émission, nos professionnels des placements utilisent leur jugement pour déterminer si l'utilisation du produit répond ou non aux normes établies dans les lignes directrices de l'ICMA. Les actifs inclus pourraient ne pas répondre aux critères des Cadres des obligations durables de la Sun Life. Ne comprend pas toutes les participations dans des compagnies pouvant être définies comme étant durables selon d'autres taxonomies.

² Fonds général et certains Clients tiers, le cas échéant. Des renseignements supplémentaires sur la méthode de calcul de l'actif géré, y compris les gestionnaires d'actifs et les critères utilisés, peuvent être fournis sur demande. La valeur de l'actif des Clients inclus représente une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les placements durables respectent un ou plusieurs des critères de placement fondés sur les lignes directrices de l'International Capital Markets Association (ICMA) pour les obligations vertes, sociales et durables, le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) et/ou la feuille de route des placements à vocation sociale (Impact Investing Market Map) des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Lorsque les émetteurs n'obtiennent pas l'opinion d'une tierce partie ou fournissent une opinion interne sur leur émission, nos professionnels des placements utilisent leur jugement pour déterminer si l'utilisation du produit répond ou non aux normes établies dans les lignes directrices de l'ICMA. Les actifs inclus pourraient ne pas répondre aux critères des Cadres des obligations durables de la Sun Life. Ne comprend pas toutes les participations dans des compagnies pouvant être définies comme étant durables selon d'autres taxonomies.

³ Les actifs immobiliers comprennent des placements immobiliers, des biens immobiliers occupés par le propriétaire et des biens immobiliers dans des placements de sociétés en commandite.

⁴ Le montant est arrondi.

⁵ Nombre rajusté pour tenir compte de données supplémentaires fournies après la fin de l'année.

⁶ Les valeurs sont à la date de la transaction. Les résultats peuvent être modifiés d'une année à l'autre en raison de l'arrondissement. La valeur de l'actif des Clients inclus représente une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

⁷ Exemples de nouveaux placements typiques : énergie renouvelable solaire, éolienne et hydroélectrique, projets d'efficacité énergétique, logement abordable et établissements de soins de longue durée.

⁸ Inclut des placements du fonds général de la Sun Life, de Titres à revenu fixe SLC et de deux sociétés affiliées de gestion d'actifs : BGO et InfraRed.

⁹ Par solutions de placement durables, on entend les solutions axées sur la durabilité et les solutions de placement offertes ou utilisées par PMSL qui intègrent les facteurs ESG dans leurs objectifs de placement.

¹⁰ Comprend les certifications BOMA BEST, LEED®, IREM Certified Sustainable Property, Fitwel et ENERGY STAR® 2024. LEED® et son logo font l'objet d'une licence d'utilisation au Canada accordée au Conseil du bâtiment durable du Canada et il est permis de les utiliser ici.

Normes ou indicateurs pertinents	Inclusion ¹	2024	2023	2022
GRI 2-7, 3-3, 405-1, 405-2	Femmes (à l'échelle mondiale)	59 %	60 %	59 %
	Cadres supérieures (vice-présidentes et plus)	37 %	37 %	33 %
SASB FN-AC-330a.1	Cadres intermédiaires (vice-présidentes adjointes et directrices)	50 %	50 %	48 %
	Employées	61 %	62 %	62 %
ODD 5.1, 5.2, 5.5, 8.5	Groupes ethniques sous-représentés ² (Amérique du Nord)	38 %	36 %	34 %
	Cadres supérieurs	19 %	20 %	19 %
	Cadres intermédiaires	32 %	31 %	29 %
	Employés	40 %	38 %	35 %
	Noirs/Afro-Américains	8 %	8 %	6 %
	Autochtones ³	1 %	1 %	1 %
	Asiatiques	20 %	18 %	18 %
	Hispaniques/Latino-Américains	3 %	3 %	2 %
	Autres groupes ethniques sous-représentés	6 %	7 %	7 %
	Non divulgué	8 %	9 %	10 %
	LGBTQ+ (Amérique du Nord)	3 %	3 %	3 %
	Personnes handicapées (Amérique du Nord)	2 %	2 %	2 %
	Noirs (Canada)	5 %	5 %	5 %
	Cadres supérieurs	1,5 %	1,9 %	3,1 %
	Cadres intermédiaires	2 %	2 %	2 %
	Employés	6 %	6 %	5 %
	Effectifs étudiants	8 %	5 %	8 %
	Autochtones ³ (Canada)	1 %	1 %	1 %
	Cadres supérieurs	1 %	1 %	1 %
	Cadres intermédiaires	0 %	0 %	0 %
	Employés	1 %	1 %	1 %
	Noirs/Afro-Américains (États-Unis) ⁴	13 %	13 %	9 %
	Cadres supérieurs	4 %	4 %	5 %
	Cadres intermédiaires	7 %	6 %	3 %
	Employés	15 %	15 %	11 %
	Âge (échelle mondiale)			
	Moins de 30	17 %	18 %	19 %
	De 30 à 50	59 %	60 %	60 %
	50 et plus	23 %	22 %	21 %

¹ Les résultats relatifs aux groupes ethniques sous-représentés sont fondés sur les données d'auto-identification fournies volontairement par les employés. 92 % des employés sondés ont fourni des données d'auto-identification.

² Canada : personnes qui s'identifient comme membre d'une minorité visible au sens de la Loi sur l'équité en matière d'emploi; États-Unis : personnes qui s'identifient comme une personne de couleur au sens de l'Equal Employment Opportunity Commission.

³ « Autochtones » est le nom collectif qui désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. Au Canada, le terme « peuple autochtone » désigne également les personnes qui s'identifient comme membres d'une Première Nation, Inuits ou Métis.

⁴ Les valeurs de 2023 et de 2022 ont été rajustées en raison d'un changement de méthodologie.

Normes ou indicateurs pertinents	Inclusion ¹	2024	2023	2022
	Rémunération totale moyenne des femmes exprimée en pourcentage de la rémunération des hommes, selon le poste ⁵ (Canada)			
	Cadres supérieures	96 %	95 %	96 %
	Cadres intermédiaires	98 %	98 %	98 %
	Employées	98 %	97 %	98 %
	Rémunération totale moyenne des groupes ethniques sous-représentés ² exprimée en pourcentage de la rémunération des groupes ethniques non sous-représentés ^{5,6} (Canada)			
	Cadres supérieurs	110 %	104 %	111 %
	Cadres intermédiaires	103 %	101 %	101 %
	Employés	102 %	103 %	103 %
	Rémunération totale moyenne des femmes exprimée en pourcentage de la rémunération des hommes, selon le poste ^{5,7} (États-Unis)			
	Cadres supérieures	88 %	98 %	97 %
	Cadres intermédiaires	96 %	98 %	98 %
	Employées	94 %	96 %	97 %
	Rémunération totale moyenne des groupes ethniques sous-représentés ² exprimée en pourcentage de la rémunération des groupes ethniques non sous-représentés ^{5,6,7} (États-Unis)			
	Cadres supérieurs	101 %	101 %	103 %
	Cadres intermédiaires	103 %	102 %	104 %
	Employés	99 %	100 %	101 %
	Rémunération totale moyenne des femmes exprimée en pourcentage de la rémunération des hommes, selon le poste ^{5,8,9} (pays d'Asie)			
	Cadres intermédiaires	94 %-109 %	95 %-102 %	89 %-104 %
	Employées	93 %-96 %	96 %-99 %	98 %-101 %
	Pourcentage du total des dépenses directes (Amérique du Nord) affectées à des fournisseurs certifiés comme représentant la diversité	2,1 %	1,4 %	1,0 %
	Pourcentage des employés qui recommandent la Sun Life comme milieu de travail diversifié, équitable et inclusif ^{10,11}	92 %	–	–
	Indice de diversité et d'inclusion ¹⁰	89 %	88 %	87 %

⁵ Au 1^{er} avril, après la fin du cycle annuel de rémunération. Rémunération calculée pour les employés à temps plein seulement, à l'exception de ceux participant à un programme incitatif spécial; comprend le salaire de base, la gratification annuelle et la rémunération incitative à long terme.

⁶ Incluent principalement des employés qui s'identifient comme des Blancs, les personnes qui choisissent de ne pas s'identifier et les personnes pour lesquelles il n'existe aucune donnée.

⁷ Les valeurs de 2022 et de 2023 excluent DentaQuest.

⁸ Le nombre de postes de cadre supérieur dans les groupes de comparaison n'atteignait pas le minimum requis pour être pris en compte dans le rapport.

⁹ Les pays d'Asie comprennent l'Inde, l'Indonésie, Hong Kong et les Philippines.

¹⁰ Selon le sondage sur l'engagement des employés à l'échelle mondiale du T4. 80 % des employés ont participé au sondage. Voir [Portée du rapport – Note 2](#).

¹¹ La formulation du sondage a été modifiée en 2024; il n'y a pas de valeurs comparatives pour 2023 et 2022.

Normes ou indicateurs pertinents	Gestion des talents	2024	2023	2022
GRI 2-7, 3-3, 401-1, 401-2, 404-1, 404-2 ODD 5.4, 5.5, 8.5	Nombre total d'employés ¹	66 928	58 245	52 072
	Employés permanents	31 768	30 941	28 932
	Employés temporaires	895	999	1 066
	Employés permanents – coentreprises en Asie	33 736	25 775	21 549
	Employés temporaires – coentreprises en Asie	529	530	525
	Taux d'engagement des employés ²	88 %	88 %	89 %
	Taux de participation des employés au sondage sur l'engagement des employés	80 %	71 %	68 %
	Taux de roulement total ³	10,2 %	11,6 %	14,7 %
	Pourcentage des employés ayant quitté l'entreprise qui s'identifient comme des femmes	57,0 %	57,8 %	55,1 %
	Taux de roulement volontaire	7,4 %	8,7 %	13,1 %
	Pourcentage des employés ayant quitté volontairement l'entreprise qui s'identifient comme des femmes	58,1 %	59,4 %	55,9 %
	Nombre moyen d'années de service ³ (années)	8,2	8,2	8,4
	Pourcentage des employés qui ont obtenu une promotion ³	9 %	8 %	10 %
	Nombre de nouvelles embauches ³	9 616	10 321	9 765
	Pourcentage des postes pourvus par des candidats internes	62 %	38 %	44 %
	Pourcentage des postes en technologies occupés par des femmes ⁴	37 %	37 %	38 %
	Pourcentage des postes de cadre débutant occupés par des femmes ⁴	61 %	61 %	60 %
	Investissement total dans la formation et le perfectionnement ⁵ (en millions de dollars)	41,7 \$	42,4 \$ ⁶	34,3 \$
	Nombre total d'heures de formation des employés ⁷ (en milliers)	700,3	626,4	515,5
	Nombre moyen d'heures de formation par employé ⁷	23	21	20
Formation obligatoire sur les risques	4	5	3	
Autres formations ⁸	19	16	17	
Cadres supérieurs	10	16	-	
Cadres intermédiaires	28	21	-	
Employés	23	22	-	

¹ Représente les équivalents temps plein. Voir [Portée du rapport – Note 1](#).

² Voir [Portée du rapport – Note 2](#).

³ Voir [Portée du rapport – Note 3](#).

⁴ Voir [Portée du rapport – Note 4](#).

⁵ Voir [Portée du rapport – Note 1](#).

⁶ Recalculé en raison de la correction d'une erreur.

⁷ Voir [Portée du rapport – Note 5](#).

⁸ Comprend les formations sur le développement des compétences et le perfectionnement professionnel.

Normes ou indicateurs pertinents	Gestion des risques	2024	2023	2022
GRI 3-3 ODD 13.1	Pourcentage des employés qui ont suivi les modules de la formation annuelle de la Sun Life sur les risques ¹	99 %	98 %	91 %
¹ Les taux d'achèvement des formations sont au 15 janvier, car les formations annuelles attribuées pendant l'année visée par le rapport peuvent être suivies après la fin de l'année.				
Normes ou indicateurs pertinents	Sécurité des données et protection des renseignements personnels	2024	2023	2022
GRI 3-3, 418-1	Nombre de tests d'hameçonnage différents effectués auprès des employés, des contractuels et des conseillers canadiens (total combiné) ¹	35	36	30
	Nombre de plaintes fondées liées à la protection des renseignements personnels reçues de la part d'un organisme de réglementation ²	1	1	1
	Pourcentage des employés qui ont suivi la formation annuelle de la Sun Life sur la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels ³	99 %	98 %	91 %
	Évaluations des répercussions sur la protection des renseignements personnels (ERPRP) examinées ⁴	662	584	511

¹ Exclut États-Unis (Frais dentaires et Gestion des affaires en vigueur) et Asie (Clientèle fortunée). Inclut des coentreprises en Asie (Malaisie et Inde).

² Exclut Gestion SLC et Services de soutien généraux. Inclut les coentreprises en Asie.

³ Les taux d'achèvement des formations sont au 15 janvier, car les formations annuelles attribuées pendant l'année visée par le rapport peuvent être suivies après la fin de l'année.

⁴ Évaluations obligatoires effectuées par les équipes de la Sun Life lors de l'élaboration de nouvelles initiatives commerciales. Les ERPRP sont un excellent moyen de repérer et d'atténuer les risques liés à la protection des renseignements personnels.

Normes ou indicateurs pertinents	Gouvernance et éthique	2024	2023	2022
GRI 3-3, 405-1, 415-1 ODD 5.1, 5.2, 5.5	Nombre de personnes siégeant au conseil d'administration	13	12	11
	Nombre de personnes indépendantes siégeant au conseil d'administration	12	11	10
	Pourcentage des membres du conseil qui s'identifient comme des femmes	46 %	50 %	55 %
	Pourcentage des membres présidant des comités du conseil qui s'identifient comme des femmes	75 %	75 %	75 %
	Pourcentage des membres du conseil s'identifiant comme appartenant à un groupe sous-représenté ¹	23 %	25 %	27 %
	Pourcentage des employés qui estiment qu'on peut s'exprimer librement à la Sun Life ²	80 %	80 %	78 %
	Pourcentage des employés qui ont suivi la formation annuelle de la Sun Life sur les Règles de conduite ³	98 %	97 %	96 %
	Pourcentage des employés qui ont suivi la formation annuelle de la Sun Life sur la sensibilisation à la criminalité financière ³	99 %	98 %	92 %

¹ Personnes qui s'identifient comme étant membres des communautés noires, autochtones, des personnes de couleur, des personnes handicapées et/ou LGBTQ+.

² Selon le sondage sur l'engagement des employés à l'échelle mondiale du T3. 79 % des employés ont participé au sondage. Voir [Portée du rapport – Note 2](#).

³ Les taux d'achèvement des formations sont au 15 janvier, car les formations annuelles attribuées pendant l'année visée par le rapport peuvent être suivies après la fin de l'année.

Normes ou indicateurs pertinents

Émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise (t éq. CO ₂)	2024	2023	2022
GRI 3-3, 305-1, 305-2, 305-3, 305-5 ODD 3.9, 8.4, 13.1, 13.3			
Niveau 1	45 601 [⊕]	44 883	50 211
Gaz naturel	44 908	44 871	50 160
Autres combustibles à source fixe	30	12	51
Combustibles du parc de véhicules ¹	663	—	—
Niveau 2 – selon l'emplacement²	39 554 [⊕]	40 830	40 522
Électricité achetée	38 323	39 453	34 062
Chauffage urbain et vapeur	1 127	1 298	6 430
Eau réfrigérée	104	79	30
Niveau 2 – selon le marché³	40 589 [⊕]	34 558	38 055
Impacts des arrangements contractuels	1 035	-6 272	-2 467
Niveau 3 – selon l'emplacement	15 950 347	8 953 946	34 791
Émissions en amont de niveau 3	77 935	48 266	34 791
Catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie ⁴	18 310 [⊕]	—	—
Catégorie 4 : Transport et distribution en amont ⁵	151	156	254
Catégorie 5 : Déchets générés par les opérations ⁶	8 865	6 738	6 911
Catégorie 6 : Déplacements d'affaires	16 664 [⊕]	18 417	5 959
Avion	14 499	15 918	4 727
Voiture ⁷	1 465	2 024	1 219
Train	205	87	13
Autre ⁸	495	388	—
Catégorie 7 : Déplacements domicile-travail des employés ⁹	12 492	—	—
Catégorie 8 : Actifs loués en amont ¹⁰	21 453 [⊕]	22 955	21 667
Gaz naturel	4 118	4 899	5 071
Autres combustibles à source fixe	19	20	18
Électricité achetée	16 407	17 026	15 416
Eau réfrigérée	207	203	22
Chauffage urbain et vapeur	638	741	1 021
Eau	64	66	119
Émissions en aval de niveau 3	15 872 412	8 905 680	—
Catégorie 15 : Placements (fonds général de la Sun Life) ¹¹	15 872 412	8 905 680	—
Niveau 3 – selon le marché¹²	15 945 495	8 953 949	34 479
Impacts des arrangements contractuels	-4 852	3	-312
Émissions totales selon l'emplacement¹³	16 035 502	9 039 659	125 524
Émissions totales selon le marché¹⁴	16 031 685	9 033 390	122 745

⊕ Les services de KPMG ont été retenus afin de fournir une assurance limitée pour les données désignées par ce symbole pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Consulter le [Rapport d'assurance limitée indépendant 2024](#) de KPMG pour en savoir plus.

La Sun Life utilise une approche de contrôle financier pour comptabiliser les émissions de GES liées aux opérations et aux placements. Voir sa [Méthodologie de déclaration des émissions de GES 2024](#) pour lire les notes de bas de page et connaître les changements apportés à la méthodologie.

Toutes les valeurs sont déclarées pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les valeurs sont arrondies.

Les résultats passés ont été rajustés pour tenir compte des changements apportés à la méthodologie, des acquisitions et des cessions, de la mise à jour des facteurs d'émission et de l'amélioration des processus de collecte de données, le cas échéant. L'importante augmentation de ces résultats s'explique en partie par l'inclusion des immeubles appartenant à la compagnie et des bureaux loués ayant été obtenus lors d'acquisitions et par l'inclusion des immeubles appartenant à la compagnie qui n'étaient auparavant pas comptabilisés, faute de données.

- En 2024, nous avons modifié notre méthode de comptabilisation des émissions, notamment en ajoutant des catégories d'émissions. Les émissions liées à la consommation de combustible du parc de véhicules sont comprises en 2024, mais ne le sont pas pour les années précédentes, faute de données.
- Les émissions liées à l'électricité selon l'emplacement reflètent l'intensité moyenne des émissions pour le réseau (g éq. CO₂/kWh) dans la région où l'immeuble est situé.
- Les émissions de niveau 2 liées à l'électricité en fonction du marché reflètent les arrangements contractuels mis en place relativement aux achats d'électricité dans les immeubles appartenant à la Sun Life (certificats d'énergie renouvelable [CER]).
- Émissions issues des activités liées aux combustibles et à l'énergie qui ne sont pas déjà comprises dans le niveau 1 ou le niveau 2 pour les immeubles appartenant à la Sun Life. Ces émissions sont exclues pour les années antérieures, faute de données.
- Émissions liées au transport et à la distribution de l'eau (excluant le traitement des eaux usées) pour les immeubles appartenant à la Sun Life.
- Émissions liées aux déchets en fonction du type d'élimination (enfouissement, recyclage, incinération, compostage) pour 88 % des immeubles appartenant à la Sun Life.
- Émissions liées à la location de voitures à des fins professionnelles et aux demandes de remboursement des employés pour des frais de kilométrage.
- Les émissions liées aux déplacements en taxi, en covoiturage et en autobus sont comprises en 2023 et en 2024, mais ne le sont pas pour les années précédentes, faute de données.
- Émissions liées aux déplacements des employés entre leur domicile et les bureaux de la Sun Life, et émissions liées au télétravail (employés travaillant à distance). Pour l'instant, ces données ne représentent que les divisions pour lesquelles sont disponibles des données fiables sur les déplacements, recueillies dans des sondages auprès des employés ou dans les dossiers du personnel.
- La Sun Life n'a pas le contrôle financier ni la propriété de ses bureaux dans le monde entier (à moins qu'ils soient situés dans un immeuble lui appartenant). Par conséquent, toutes les émissions liées à consommation d'eau et d'énergie dans les bureaux loués sont attribuées à la catégorie 8 du niveau 3 (actifs loués en amont), sauf pour les bureaux situés dans des immeubles lui appartenant.
- La Sun Life calcule et déclare pour son fonds général les émissions financées liées aux obligations de sociétés cotées en bourse et aux actions cotées en bourse, à la dette souveraine et aux immeubles dont elle n'est pas propriétaire majoritaire, selon la norme du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), partie A (émissions financées). Les émissions liées aux immeubles dont elle est propriétaire majoritaire sont représentées dans les niveaux 1 et 2 et dans les catégories applicables du niveau 3 (autres que la catégorie 15) conformément au périmètre sur le contrôle financier.
- Les émissions de niveau 3 liées à l'électricité en fonction du marché reflètent les arrangements contractuels mis en place relativement aux achats d'électricité dans les bureaux loués à l'échelle mondiale (CER).
- Total des émissions selon l'emplacement déclarées pour les niveaux 1, 2 et 3. À noter que l'importante hausse de ce total par rapport à l'année précédente s'explique en grande partie par une augmentation des émissions financées déclarées, attribuable à l'extension des déclarations à diverses catégories d'actif et divers secteurs de sociétés détenues.
- Total des émissions selon le marché déclarées pour les niveaux 1, 2 et 3. Pour la catégorie 8 du niveau 3 (actifs loués en amont), le total s'établit à 16 602 t éq. CO₂ [⊕]. À noter que l'importante hausse du total des émissions selon le marché par rapport à l'année précédente s'explique en grande partie par une augmentation des émissions financées déclarées, attribuable à l'extension des déclarations à diverses catégories d'actif et divers secteurs de sociétés détenues.

Normes ou indicateurs pertinents	Émissions financées : Émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise (t éq. CO ₂) ¹	2024	2023	Indice moyen de qualité des données 2024 ²
GRI 305-3	Actions cotées en bourse			
	Niveau 1	9 891	10 805	2,06
	Niveau 2	8 227	6 259	2,06
	Niveau 3	42 579	10 309	2,59
	Obligations de sociétés cotées en bourse			
	Niveau 1	1 943 886	2 028 300	2,13
	Niveau 2	301 740	283 626	2,17
	Niveau 3	11 249 629	6 566 381	2,78
	Dette souveraine^{3,4}			
	Niveau 1 (secteur ATCATF compris)	2 294 072	—	4,00
	Niveau 1 (secteur ATCATF exclu)	2 315 819	—	4,00
	Immobilier commercial^{4,5}			
	Niveau 1	234	—	2,57
	Niveau 2	407	—	2,43

Toutes les valeurs sont déclarées pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les valeurs sont arrondies.

¹ La Sun Life calcule et déclare les émissions financées selon la norme du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), partie A (émissions financées). Consulter la [Méthodologie de déclaration des émissions de GES 2024](#) pour en savoir plus.

² La Sun Life calcule l'indice moyen de qualité des données conformément aux lignes directrices à cet effet dans la norme du PCAF, partie A (émissions financées). Chaque point de donnée sur les émissions sous-jacentes se voit attribuer un indice de qualité, allant de 1 (qualité la plus élevée) à 5 (qualité la plus faible), en fonction des critères de la catégorie d'actifs concernée. Afin de calculer l'indice moyen pour chaque catégorie d'actifs et niveau, on pondère l'indice en fonction du montant de l'encours en dollars canadiens de l'actif en question.

³ Les émissions de niveau 1 relatives à la dette souveraine sont déclarées avec et sans les émissions attribuables au secteur ATCATF (affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie), comme le prescrivent les exigences de données concernant la dette souveraine dans la norme du PCAF, partie A (émissions financées).

⁴ Les données sur l'immobilier commercial figurant dans ce tableau comprennent les actifs immobiliers commerciaux investis dans les fonds général dont la compagnie n'est pas propriétaire majoritaire. Les actifs immobiliers commerciaux investis dont la compagnie est propriétaire majoritaire sont déclarés dans les émissions des niveaux 1 et 2 de la Sun Life entrant dans le périmètre du contrôle financier.

⁵ Les émissions liées à la dette souveraine et à l'immobilier commercial ont toutes deux été ajoutées à l'inventaire des émissions financées en 2024; les données antérieures pour ces catégories d'actifs ne sont pas déclarées pour le moment.

Normes ou indicateurs pertinents	Consommation d'énergie et d'eau et production de déchets liées à l'immobilier	Bureaux à l'échelle mondiale ¹			Immeubles appartenant à la Sun Life ²		
		2024	2023	2022	2024	2023	2022
GRI 3-3, 303-5 SDG 3.9, 8.4, 13.1, 13.3	Énergie³						
	Consommation totale d'énergie (ég. MWh)	98 329	101 565	99 491	524 347	509 318	521 848
	Intensité de la consommation d'énergie (ég. kWh/pi ²)	14,9	16,6	18,2	18,1	17,5	18,8
	Chauffage	23 345	27 618	27 113	257 256	242 468	266 252
	Gaz naturel	23 263	27 527	27 041	257 140	242 421	266 048
	Autres combustibles à source fixe	82	91	72	116	47	204
	Chauffage urbain et vapeur	2 715	2 769	3 719	5 542	5 866	2 144
	Eau réfrigérée	731	552	276	738	694	195
	Consommation totale d'électricité	71 538	70 626	68 383	260 811	260 290	253 257
	Électricité provenant du réseau	42 939	62 928	62 477	260 775	205 206	199 753
	Électricité de source renouvelable ⁴	28 599	7 698	5 906	36	55 084	53 504
	Eau						
	Consommation d'eau totale (m ³)	366 134	300 310	323 178	1 668 933	1 563 174	1 600 303
	Intensité de la consommation d'eau (l/pi ²)	55,5	49,1	59,1	57,5	53,8	57,8
	Déchets⁵						
	Total des déchets éliminés (tonne métrique)	—	—	—	16 001	13 920	13 127
	Enfouissement	—	—	—	13 237	11 504	10 354
	Recyclage	—	—	—	2 284	2 378	2 339
	Compostage	—	—	—	479	37	434
	Incinération	—	—	—	1	1	0

Toutes les valeurs sont déclarées pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les valeurs sont arrondies.

Les résultats passés ont été rajustés pour tenir compte des changements apportés à la méthodologie, des acquisitions et des cessions, de la mise à jour des facteurs d'émission et de l'amélioration des processus de collecte de données, le cas échéant. L'importante augmentation de ces résultats s'explique en partie par l'inclusion des immeubles appartenant à la compagnie et des bureaux loués ayant été obtenus lors d'acquisitions et par l'inclusion des immeubles appartenant à la compagnie qui n'étaient auparavant pas comptabilisés, faute de données.

¹ Dans le but d'éviter une comptabilisation en double, la consommation d'énergie et d'eau liée aux bureaux qui sont situés dans des immeubles appartenant à la Sun Life à l'échelle mondiale n'est comprise que dans les totaux des immeubles appartenant à la Sun Life. Lire la section 2.1 de la [Méthodologie de déclaration des émissions de GES 2024](#) pour en savoir plus sur les bureaux et les immeubles de la Sun Life à l'échelle mondiale.

² La consommation d'énergie et d'eau est déclarée pour l'ensemble des immeubles appartenant à la Sun Life, y compris ceux pour lesquels des émissions sont déclarées au niveau 1, au niveau 2 et à la catégorie 15 du niveau 3. Lire la section 2.1 de la [Méthodologie de déclaration des émissions de GES 2024](#) pour en savoir plus.

³ Les valeurs qui concernent la consommation d'énergie sont exprimées en équivalent mégawatt heure (ég. MWh).

⁴ L'électricité de source renouvelable (ég. MWh) représente la production d'énergie sur place, les CER et les achats d'énergie verte auprès des services publics.

⁵ Les données sur les déchets sont déclarées pour 88 % des immeubles appartenant à la Sun Life.

Normes ou indicateurs pertinents	Émissions des bureaux à l'échelle mondiale	Objectif pour 2030	2024	2023	2022	2019 (année de référence)
GRI 3-3, 305-5 ODD 3.9, 8.4, 13.1, 13.3	Réduction des émissions liées aux bureaux de l'entreprise à l'échelle mondiale par rapport à l'année de référence (%)	50 %	-29 %	-7 %	-11 %	S. O.
	Émissions selon le marché provenant des bureaux de l'entreprise à l'échelle mondiale (t éq. CO₂)¹	12 811	18 098	23 742	22 767	25 622

Toutes les valeurs sont déclarées pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les valeurs sont arrondies.

¹ En 2024, 40 % de l'électricité consommée dans les bureaux de la Sun Life à l'échelle mondiale provenaient de sources renouvelables. Les émissions selon le marché tiennent compte des arrangements contractuels liés à l'achat d'électricité, y compris les énergies renouvelables sur place, les CER et les facteurs d'émissions résiduelles mixtes.

Normes ou indicateurs pertinents	Consommation de papier en Amérique du Nord ¹ (tonnes)	2024	2023	2022
		GRI 3-3 ODD 8.4, 13.1, 13.3	Documents d'entreprise (destinés à l'interne) ²	57
	Imprimés commerciaux (destinés à l'extérieur) ³	249	279	294
	Total	306	336	334

¹ Volume total approximatif provenant des activités de la Sun Life Canada et de la Sun Life États-Unis, à l'exception des filiales et de DentaQuest.

² Documents imprimés sur les imprimantes en réseau.

³ Marketing, publipostage et relevés.

Normes ou indicateurs pertinents	Expérience Client	2024	2023	2022
		GRI 3-3, 203-2	Variation du taux de satisfaction de la clientèle ¹ par rapport à l'année précédente (objectif : +2)	+1
	Résolution de problème au Canada :			
	Problèmes de Clients examinés par l'équipe de protection des intérêts de la clientèle de la Sun Life	1 329	1 777	1 531
	Problèmes de Clients résolus par l'équipe de protection des intérêts de la clientèle de la Sun Life ²	1 318	1 838	1 462
	Problèmes de Clients examinés par un organisme indépendant de résolution des plaintes ou par un organisme de réglementation ³	44	65	48
	Problèmes de Clients dont l'examen a mené à une recommandation en désaccord avec la décision de la Sun Life ³	0	0	0

¹ La Sun Life utilise ce taux depuis 2022 à l'échelle mondiale, en remplacement de l'indice de l'expérience Client. Par conséquent, les changements d'une année à l'autre sont seulement disponibles pour 2023 et 2024. Exclut Gestion SLC, États-Unis (Gestion des affaires en vigueur), Asie (Clientèle fortunée et Bureau régional) et Services de soutien généraux. Inclut une coentreprise en Asie (Malaisie).

² Le nombre de problèmes de Clients résolus durant l'année civile peut être plus élevé que le nombre de problèmes examinés, car les problèmes de l'année précédente pourraient n'avoir été résolus que l'année suivante.

³ Dossiers étudiés par l'Ombudsman des assurances de personnes, l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement ou l'Autorité des marchés financiers.